

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [cynthia-bedard-csssh-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/47439f958e38ed1ad9d7f180>

Date d'obtention : 2024-10-25 14:23:45

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsqu'un jeune se confie à nous sur une situation de sextage, nous utilisons la trousse sexto afin de bien suivre les étapes. Tout d'abord, nous remplissons la grille d'évaluation afin de savoir qui est impliqué dans la situation et voir l'entendu du problème. Elle nous indiquera également les étapes à suivre par la suite. On doit prendre la situation au sérieux et ne pas laisser trainer la situation. Plus on agit rapidement plus on évite le partage de photos ou vidéos.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il est important de bien suivre les étapes et de se questionner sur les bonnes démarches à utiliser. Il est également important de prendre notre rôle au sérieux et d'être prudent/bienveillant. On doit également être en mesure de rassurer les gens dans la situation ainsi que leurs parents.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La confiscation du cellulaire de l'instigateur.